RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Normandie

# ZONE DE DISTRIBUTION : ANDELYS VEZILLON

## Conclusion sanitaire

**2024**

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire de 11 microgramme/L, définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener.

## Indicateur global de qualité

**C**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

## Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : RADEVAL PUITS N 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 5390 personnes sur 2 communes (ANDELYS (LES), VEZILLON). Le responsable des installations est : « CA SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CFSP ANDELYS » qui assure l'exploitation du réseau.

## Quelques conseils

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**ADOUCISSEUR**

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**RÉSEAU PRIVÉ**

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

**CHLORE**

Cl

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

## Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE

**A** — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **19**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

### NITRATES

**A** — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **19**
Valeur moyenne : **31,6 mg/L**
Valeur maxi : **32,8 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**C** — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **0 %**
Nombre de substances recherchées : **328**
Valeur maxi : **0,231 microgramme/L (chloridazone desphényl)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811**

### FLUOR

**A** — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,11 mg/L**
Valeur maxi : **0,12 mg/L**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **31,8 °f**
Valeur maxi : **32,7 °f**

Édité le **11/07/2025**

UDI **027000255**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de l'Eure
- Cité administrative - boulevard Georges Chauvin - 27000 EVREUX
https://www.normandie.ars.sante.fr/ 02 32 24 87 67 ars-normandie-ud27-eau@ars.sante.fr